

Image not found or type unknown



Rachat part maison en indivision

Par **pandoubule94**, le **07/09/2017 à 14:06**

Bonjour,
Ma mère et ma tante, toutes deux âgées de plus de 80 ans sont propriétaires d'une petite maison en indivision, chacune à 50%.
Puis-je racheter uniquement la part de ma tante ?
Merci